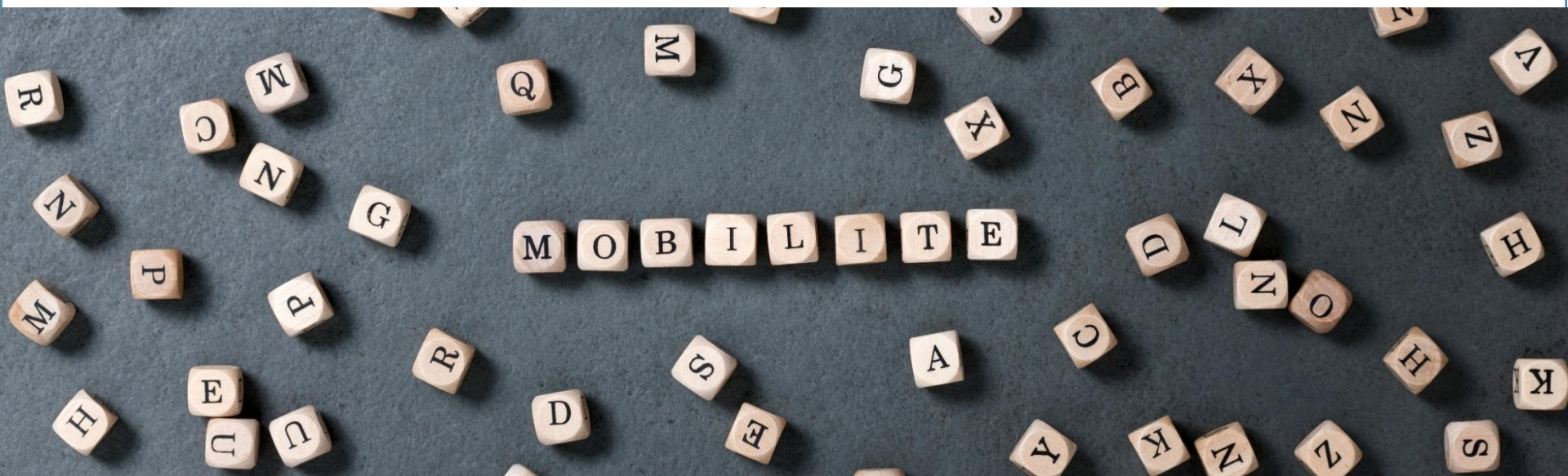


VOLKSWAGEN BANK

FRANCE



Les produits proposés

FINANCEMENT VEHICULE VN & VO*

Montant maximum : prix TTC du véhicule (+ options)

Avec ou sans apport

Abrégio Crédit

12 mensualités + 1 échéance ballon

TEG : 2,9%

12 échéances mensuelles (uniquement des intérêts) :

= **0,2417 %** du montant financé

Dernière échéance

montant financé + intérêts du mois en cours

Exemple de calcul (hors assurances) :

Montant financé : 20 000 € T.E.G. : 2,9%

12 échéances : 20 000 € * 0,24167% = 48,33 €

Dernière échéance («ballon») : 20 000 € + 48,33€ = 20 048,33€

Avantages :

Payez des loyers très faibles pendant 12 mois.

Soldez facilement le crédit par la revente du véhicule.

Crédit Classique - Remboursement linéaire

De 12 à 60 mois

TEG : 3,9%

De 12 à 60 mensualités d'un même montant

Exemple de calcul (hors assurances) :

Montant financé : 25 000 € T.E.G. : 3,9%

60 échéances : 459,28€

Avantages :

Echéances régulières

Prêt Personnel

Montant financé : 2 500 € à 7 500 €

Durée : 12 à 60 mois TEG : **3,9%**

* Pour tous les VN commandés
chez Automobiles Villers
Services et les VO de VGF

Le fonctionnement

Procédure :

Vous ne vous occupez de rien ! Après avoir fourni à la concession Automobiles Villers Services un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) une photocopie de votre justificatif de domicile de moins de 3 mois et de votre carte d'identité, celle-ci établit le dossier de financement et le transmet au Service Acceptation de VOLKSWAGEN BANK FRANCE. La demande est directement instruite par le Service Acceptation de VOLKSWAGEN BANK FRANCE (**Emmanuelle Vandamme (poste 7341)** et **Mélanie Selhum (poste 7475)**) après vérification auprès de la DRH concernée d'un certain nombre d'éléments relatifs notamment à la nature de votre contrat de travail et votre ancienneté.

Bénéficiaires :

- Tous les salariés en France de VOLKSWAGEN BANK, de VOLKSWAGEN Groupe France, de Volkswagen Logistics, d'AVS, de Bugatti et de Ducati et Porsche, en CDI, une fois la période d'essai terminée et en CDD avec co-emprunteur impératif.
- Les retraités du groupe bénéficiant de bons d'achats peuvent disposer des mêmes conditions de financement lors de l'achat d'un véhicule en Crédit Classique affecté UNIQUEMENT.
- Toutes les personnes parrainées par un collaborateur peuvent aussi bénéficier des mêmes conditions de financement lors de l'achat d'un véhicule en Crédit Classique affecté UNIQUEMENT. Dans ce cas, les photocopies de leurs 3 derniers bulletins de salaire et Quittance de loyer ou déclaration du montant des mensualités de prêts pour le foyer principal et autres remboursements de prêts devront être fournies ainsi que toutes les pièces justificatives habituelles : pièce d'identité, RIB,...

Le fonctionnement

Nombre de prêt possibles :

Au maximum, **2 prêts véhicule** et **1 prêt personnel** par couple marié (même si les deux conjoints travaillent dans l'une des autres sociétés) ou Salarié(e) célibataire ou en union libre **dans la limite de 75.000 euros maximum.**

Au-delà de ce montant et dans tous les cas de demande de refinancement du crédit ballon au-delà de la période des 12 mois, une analyse de solvabilité sera réalisée par le service acceptation de VOLKSWAGEN BANK FRANCE et les pièces justificatives suivantes seront exigées : 3 derniers bulletins de salaire et Quittance de loyer ou montant des mensualités de prêts pour le foyer principal et déclaration d'autres charges éventuelles.

Solde du dossier :

Pour solder votre dossier, vous devez tout d'abord contacter les Relations Clientèle VW BANK au **09 69 39 33 33** munis de votre n° de contrat afin d'obtenir le montant de votre solde.

Ensuite, vous pouvez :

- soit envoyer votre chèque à **VOLKSWAGEN BANK** - Activité Fin de Contrats à l'attention de **Florence Legard** ou de **Catherine Dulieu** - BP61 - 02601 Villers-Cotterêts Cedex.
- soit prendre contact au **03 23 73 73 17** ou **03 23 73 72 88** afin de venir effectuer le solde dans nos locaux.

Les assurances

ASSURANCES DE LA PERSONNE (tarif spécifique collaborateur)

Assurance Décès – Incapacité de travail
Perte d'Emploi (D.I.P.E.)

Assurance Décès – Incapacité
de travail (D.I.)

Salarié(e) âgé(e) de moins de 55 ans
Cotisation mensuelle : **0,126%** du montant financé

Personne âgée de moins de 64 ans
Cotisation mensuelle : **0,07%** du montant financé

ASSURANCE AUTOMOBILE

NEXX Assurances (Filiale de la MAAF)

Pourquoi s'assurer chez VOLKSWAGEN ASSURANCE ?

Pour être garanti contre les faux chèques de banque, dans le cadre de l'assurance vol

Pour bénéficier de **5% de remise par rapport** au tarif NEXX Assurances

Pour être assuré gratuitement pendant 1 mois sur l'ancien véhicule lors d'un transfert d'assurance entre un ancien et un nouveau

Pour obtenir un devis personnalisé, appelez VOLKSWAGEN ASSURANCE au **02 32 19 53 99**. Un conseiller vous répondra du lundi au vendredi de 8H30 à 19H et le samedi de 9H à 12H.

Munissez-vous de :

- la carte grise du véhicule à assurer,
- votre permis de conduire,
- votre dernier avis d'échéance assurance.

VOLKSWAGEN BANK
FRANCE